

① Les enjeux de la paix et du développement en Afrique et en RD Congo à travers *Populorum Progressio* (*)

«On ne développe pas un peuple, il se développe» (Joseph KI-ZERBO) « Le développement ne se réduit pas à la simple croissance économique. Pour être authentique, il doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme » (*Populorum Progressio*, 14)

MUHIGIRWA Rusembuka Ferdinand, S.J.

Introduction

(*) N.d.I.Réd. - Cet article a été publié en anglais dans le livre *The Development of Peoples : Challenges for Today and Tomorrow* by *International Jesuit Network for Development* sous le titre «Peace and Development in Africa»

L'encyclique *Populorum Progressio*, publiée en mars 1967, occupe une place de choix dans le développement historique de la doctrine sociale de l'Eglise Catholique. Non seulement parce qu'elle éclaire la question sociale (devenue mondiale) de la lumière évangélique, mais surtout parce qu'elle insiste sur le fait qu'un développement pleinement humain doit concerner tous les aspects d'un homme, pris individuellement, et ceux de tous les hommes. Cette encyclique approfondit ainsi le mystère de l'homme et, comme le dit Renato Raffaele Card. Martino (dans l'introduction à l'encyclique), elle cherche à saisir le sens dernier de la relation qu'un homme est en devoir de tisser avec les autres hommes.

Relire ce texte, aujourd'hui, n'est pas seulement une occasion d'approfondir la tradition sociale et historique de l'Eglise ; c'est faire mémoire des faits d'hier pour aujourd'hui, interpréter les signes de notre temps et faire une lecture responsable de notre propre développement et de notre vision de la paix pour l'Afrique en général et donc pour la RD Congo en particulier.

La paix et le développement sont intimément liés: la paix est la condition *sine qua non* de tout développe-

Directeur du CEPAS, Rédacteur en Chef de *Congo-Afrique*.
E-mail : muhigirwasj@gmail.com

ment et, le développement, au sens où nous l'entendons ici, doit inclure la paix comme une forme de justice parmi les hommes.

Aussi, voudrions-nous examiner trois points à travers l'encyclique *Populorum Progressio* : D'abord, présenter l'état de la question du développement en Afrique. Ensuite, examiner la vision du développement et de la paix et relever les lieux sectoriels de ce développement et les chances de la paix pour nous. Une conclusion devra rendre compte des liens qui ancrent la paix dans la justice.

L'état de la question

En contraste avec d'autres encycliques, *Populorum Progressio* n'est pas un discours scientifique sur la manière dont les sociétés devraient être ou devraient se constituer. Le Pape Paul VI met en exergue l'enjeu principal : « il ne s'agit pas seulement de vaincre la faim ni même de faire reculer la pauvreté. Le combat contre la misère, urgent et nécessaire, est insuffisant. Il s'agit de construire un monde où tout homme, sans exception de race, de religion, de nationalité, puisse vivre une vie pleinement humaine, affranchie des servitudes qui lui viennent des hommes et d'une nature insuffisamment maîtrisée ; un monde où la liberté ne soit pas un vain mot » (PP 47)

Dans le monde aujourd'hui, quand nous scrutons les signes des temps, « la distance s'accroît qui sépare le progrès des uns, et la stagnation, voire la régression des autres » (PP 29). « Le déséquilibre s'accroît : certains produisent en excédent des denrées alimentaires qui manquent cruellement à d'autres, et ces derniers voient leurs exportations rendues incertaines » (PP 8). Plus qu'un déséquilibre entre les pays industriellement développés et les pays en voie de développement, « le monde est malade. Son mal réside moins dans la stérilisation des ressources ou leur accaparement par quelques-uns, que dans le manque de fraternité entre les hommes et les peuples » PP 66).

Mais il y a également « le scandale des inégalités criantes » non pas principalement dans la jouissance des possessions, mais plus encore dans l'exercice du pouvoir. » (PP 10).

Quelle est la situation en Afrique ? Dans *Ecclesia in Africa*, le pape Jean-Paul II affirme que « l'Afrique, malgré ses grandes richesses naturelles, reste dans une situation économique de pauvreté. Elle est toutefois dotée d'une vaste gamme de valeurs culturelles et de qualités inestimables qu'elle peut offrir aux Eglises et à toute l'humanité. Les Pères synodaux ont souligné quelques-unes de ces valeurs culturelles qui constituent, à coup sûr, une préparation providentielle à la transmission de l'Evangile ; ces valeurs peuvent permettre une évolution positive de la situation dramatique du continent, ce qui facilitera la

reprise générale dont dépend le développement espéré de chaque nation » ⁽¹⁾.

(1) JEAN-PAUL II, *Ecclesia in Africa*, Mediaspaul, 1995, n° 42.

Cependant, la situation actuelle de l'Afrique ne peut être comprise sans une appréhension correcte de son passé dans lequel la colonisation a joué un rôle capital. Le pape Paul VI affirme qu'il « faut certes reconnaître que les puissances colonisatrices ont souvent poursuivi leur intérêt, leur puissance ou leur gloire et que leur départ a parfois laissé une situation économique vulnérable » (PP 7). Néanmoins, l'on doit aussi reconnaître l'important rôle que l'Eglise Catholique a joué. Du moment que son attribut caractéristique consiste en une vision globale de l'homme et du genre humain, l'Eglise n'a jamais négligé de promouvoir l'élévation humaine des peuples auxquels elle apportait la foi au Christ. Ses missionnaires ont construit, avec des églises, des hospices et des hôpitaux, des écoles et des universités. Enseignant aux indigènes le moyen de tirer le meilleur parti de leurs ressources naturelles, ils les ont souvent protégés de la cupidité des étrangers. En maintes régions, ils se sont trouvés parmi les pionniers du progrès matériel comme de l'essor culturel » (PP 12).

La situation en Afrique relève d'un scandale intolérable (PP 53), dans la mesure où les peuples « s'efforcent d'échapper à la faim, à la misère, aux maladies endémiques, à l'ignorance ; ils cherchent une participation plus large aux fruits de la civilisation, une mise en valeur plus active de leurs qualités humaines ; et qui s'orientent avec décision vers leur plein épanouissement » (PP 1). Dans ce contexte, le développement pour les peuples africains signifie : « être affranchis de la misère, trouver plus sûrement leur subsistance, la santé, un emploi stable ; participer davantage aux responsabilités, hors de toute oppression, à l'abri de situations qui offensent leur dignité d'hommes ; être plus instruits ; en un mot, faire, connaître, et avoir plus, pour être plus » (PP 6).

Une vision du développement

L'idée du développement véhiculée par *Populorum progressio* ne relève ni de la connaissance scientifique ni d'un savoir-faire technologique. Elle consiste, au contraire, en une vision globale de l'être humain et de

la société, en une perspective du développement humain. Pour le pape Paul VI, « le développement ne se réduit pas à la simple croissance économique. Pour être authentique, il doit être intégral ; c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme » (PP 14). Comme l'a fort justement souligné l'éminent expert Jacques Lebreton : « nous n'acceptons pas de séparer l'économique de l'humain, le développement des civilisations où il s'inscrit. Ce qui compte pour nous, c'est l'homme, chaque homme, chaque groupement d'hommes, jusqu'à l'humanité tout entière » ⁽²⁾.

(2) L.-J., LEBRET, o.p., *Dynamique concrète du développement*, Paris, Economie et Humanisme, Les Editions Ouvrières, 1961, p. 28.

Ainsi pourra s'accomplir en plénitude le vrai développement, qui est le passage, pour chacun et pour tous, des conditions moins humaines à des conditions plus humaines (PP 20). Par conditions moins humaines, Paul VI entend « ... les structures oppressives, qu'elles proviennent des abus de la possession ou des abus du pouvoir, de l'exploitation des travailleurs ou de l'injustice des transactions... ». Parmi les conditions plus humaines, on peut mentionner « la considération accrue de la dignité d'autrui, l'orientation vers l'esprit de pauvreté (PP 18), la coopération au bien commun, la volonté de paix. Plus humaine encore, la reconnaissance par l'homme des valeurs suprêmes, et de Dieu qui en est la source et le terme. Plus humaines enfin et surtout la foi, don de Dieu accueilli par la bonne volonté de l'homme, et l'unit dans la charité du Christ qui nous appelle tous à participer en fils à la vie du Dieu vivant, Père de tous les hommes » (PP 21).

Le développement authentique ne peut donc être réduite à la simple croissance économique. Il embrasse, au contraire, tous les aspects de la vie d'un peuple. Il apporte aux peuples qui en bénéficient du bien-être ressenti, mais aussi de l'épanouissement spirituel. Il ne peut y avoir de progrès vers un développement authentique des êtres humains sans un développement concomitant de toute l'humanité dans un esprit de solidarité, d'assistance mutuelle et de responsabilité. Une telle satisfaction humaine constitue un défi et un idéal. Bien plus, cette harmonie de nature enrichie par une telle satisfaction humaine constitue un défi et un idéal. Cette harmonie de nature enrichie par « l'effort personnel et responsable est appelée à un dépassement. Par son insertion dans le Christ vivifiant, l'homme accède à un épanouissement nouveau, à un humanisme transcendant, qui lui donne sa plus grande plénitude ; telle est la finalité suprême du développement personnel » (PP 11).

Les lieux sectoriels du développement

Au niveau économique

Dans une économie globale, le « libéralisme sauvage » conduit à « des inégalités excessives du pouvoir économique » (PP 58), au « trafic des inégalités » (PP 56), « à une économie qui, en fait, est une dictature économique » (PP 59), au « scandale des inégalités criantes » (PP 10), à « une misère imméritée et aux principes inhumains de l'individualisme » (PP 67), au « matérialisme étouffant » (PP 18) et à un « impérialisme monétaire international » (Pie XI). En Afrique, ni les fonds d'investissement privés ni les investissements publics, ni les dons ni les emprunts n'ont apporté la paix et le développement. Le problème n'est pas tant d'atténuer la famine ni de réduire la pauvreté ; il s'agit plutôt d'une question qui exige une vision globale de l'être africain, question de lui construire un monde où chacun vivra une vie pleinement humaine.

La construction d'une nouvelle économie, dont notre monde a besoin, ne consiste pas principalement en des changements, mais elle appelle plutôt des réformes dans au moins trois sphères : la libre concurrence, la liberté commerciale et la question de la dette.

D'abord, « une économie d'échange ne peut plus reposer sur la seule loi de libre concurrence, qui engendre trop souvent elle aussi une dictature économique. La liberté des échanges n'est équitable que soumise aux exigences de la justice sociale » (PP 59). Dans les relations commerciales entre pays développés et pays en voie de développement, les conditions sont disparates et les degrés d'accès à la vraie liberté, très inégaux. Le bien-être des riches et la domination des puissants vont ainsi croissants, tandis que les pauvres sont abandonnés à leur misère qui les expose d'ailleurs davantage à plus de servitude et d'oppression.

En second lieu, la « règle de *libre échange* ne peut plus – à elle seule – régir les relations internationales. Ses avantages sont certes évidents quand les partenaires ne se trouvent pas en conditions trop inégales de puissance économique » (PP 58). Les inégalités économiques excessives conduisent principalement à approfondir les inégalités entre pays développés et pays en voie de développement. En fait, « les nations hautement industrialisées exportent en effet surtout des produits fabriqués, tandis que les économies peu développées n'ont à vendre que des produits agricoles et des matières premières. Grâce au progrès technique, les premiers augmentent rapidement de valeur et trouvent un marché suffisant. Au contraire, les produits primaires en provenance des pays sous-développés subissent d'amples et brusques variations de prix, bien loin de cette plus-value progressive » (PP.57). Cela signifie que les efforts fournis pour assister les nations africaines en voie de développement, notamment sur base d'appui financier et technique, sont illusoire si leur bénéfice doit être annihilé, conséquence des relations commerciales inégales entre les pays riches et les pays pauvres. C'est ainsi que les nations riches deviennent davantage riches, alors que les pauvres deviennent de plus en plus pauvres.

Troisièmement, une autre conséquence d'une « économie devenue dictatoriale » consiste dans le fardeau de la dette bilatérale et multilatérale. Paul VI soutient, à bon droit, que si cette question est réglée, alors « les pays en voie de développement ne risqueront plus d'être accablés de dette dont le service absorbe le plus clair de leurs gains. Taux d'intérêt et durée des prêts pourront être aménagés de manière supportable pour les uns et les autres, équilibrant les dons gratuits, les prêts sans intérêts ou à intérêts minimes, et la durée des amortissements. Des garanties pourront être données à ceux qui fournissent les moyens financiers, sur l'emploi qui en sera fait selon le plan convenu et avec une efficacité raisonnable. Et les bénéficiaires pourront exiger qu'on ne s'ingère pas dans leur politique, qu'on ne perturbe pas leur structure sociale » (PP 54).

Face à ces défis économiques, que devrait-on faire ? *Populorum progressio* nous fournit au moins trois propositions :

- Maintenir le marché de concurrence « dans des limites qui le rendent juste et moral, et donc humain. Dans le commerce entre économies développées et sous-développées, les situations sont trop disparates et les libertés réelles trop inégales. La justice sociale exige que le commerce international, pour être humain et moral, rétablisse entre partenaires au moins une certaine égalité des chances » (PP 61) ;
- Reconnaître que « la liberté de commerce est juste uniquement quand elle répond aux exigences de la justice sociale » (PP 59) ; la liberté des échanges n'est équitable que soumise aux exigences de la justice sociale ;
- Considérer que les pays africains ont le droit de « conduire eux-mêmes leurs affaires, de déterminer leur politique, et de s'orienter librement vers la société de leur choix » (PP 54)

Pour tirer profit de la mondialisation, les pays africains doivent :

- croire et être convaincus avec Joseph Ki-Zerbo, qu' « on ne développe pas un peuple, mais il se développe », qu'on ne mondialise pas un peuple, il se mondialise en mettant en place et en renforçant les infrastructures économiques, agricoles, technologiques, industriels... ;
- se doter des infrastructures (matérielles), d'une modernisation technologique, d'un développement informatique et d'une bonne gouvernance... basée sur une culture démocratique ;
- promouvoir économiquement les secteurs productifs compétitifs et améliorer l'environnement social, économique et institutionnel ;
- rendre opérationnelles et effectives les communautés économiques régionales (CEDEAO, SADEC, COMESA, NEPAD) pour l'intérêt majeur des peuples africains. Le NEPAD (New Partnership for Africa's Development) offre un cadre d'action qui peut permettre à tous les peuples africains de participer au développement durable de leur continent. La priorité, c'est le droit à l'auto-développement, avec des politiques de croissance durable, équitable et démocratique.

Au niveau politique

Les peuples africains doivent être les premiers acteurs de leur développement. Ils en ont le droit politique ; ils sont appelés à être les « premiers ouvriers de leur développement » (PP 35), qu'ils doivent édifier en harmonie avec leurs valeurs sociales et culturelles propres. Ce développement ne peut pas être réalisé de façon isolée. Il existe, entre pays africains, des accords régionaux économiques pour les échanges commerciaux des biens et des services. C'est dans ce contexte que le NEPAD, déjà cité, a été adopté lors du XXXVII^{ème} sommet de l'Union Africaine en juillet 2001 et demande que les pays dits développés considèrent les pays africains comme des vrais partenaires politiques et économiques.

Les dirigeants politiques et les opérateurs économiques africains doivent réaliser qu'il est grand temps de réformer les organisations politiques (ONU) et financières internationales (FMI, Banque mondiale, OMC), de changer les règles qui régissent l'ordre économique international, de réexaminer comment les décisions sont prises au niveau international – et dans l'intérêt de qui, de donner à tous les pays le droit de s'exprimer sur les mesures qui les touchent et de leur donner la possibilité d'intervenir dans la conception de ces mesures.

Dans un monde économique globalisé, les peuples d'Afrique doivent impérativement sauvegarder la souveraineté des nations africaines menacée de désintégration par le capitalisme néolibéral. Par les réglementations institutionnelles et étatiques, on évitera que la prégnance financière de l'économie mondiale favorise la perte du pouvoir des Etats. Car partout où elle s'infiltre, la logique du marché ronge le cadre des Etats et rend poreuse les limites de l'Etat, des firmes et des métiers.

L'Afrique, si elle doit survivre face aux grandes puissances mondiales, doit se doter de capacités performantes en matière de résolution de conflits et de maintien de la paix. On gagnerait à favoriser par tous les moyens les intérêts majeurs de l'Afrique, à assurer l'unité et la paix entre les pays et les peuples africains ; à instaurer des Etats de droit fondés sur un système démocratique de gouvernement, à doter l'Union Africaine et le Conseil Supérieur de la Paix des capacités performantes en matière de résolution des conflits et de maintien de la paix.

Au niveau socioculturel

L'accumulation des richesses n'est pas le but ultime des nations et des individus. L'impact du phénomène de la globalisation est manifestement négatif sur l'héritage culturel et les richesses traditionnelles de l'Afrique. Bien compris, « le développement humain intégral » n'est pas platelement un développement économique, social, technologique... Il s'agit, osons nous le répéter, d'un « développement de tout homme et de tout l'homme » (PP 14). Cela signifie: la promotion de toutes les dimensions de l'être humain. Cela inclut le dévelop-

pement matériel, économique, culturel et religieux. Du point de vue éthique, il s'agit principalement d'un développement personnel et communautaire qui «serait compromis si se détériorait la véritable échelle des valeurs» (PP18).

En Afrique, « les valeurs comme l'hospitalité, le sens de la famille et du sacré, le sens religieux profond, l'amour et le respect de la vie, la vénération des ancêtres et des aînés, le sens du partage, la solidarité familiale... sont profondément enracinés dans le peuple africain ». Cette vitalité culturelle est le plus grand soutien du peuple africain dans sa lutte pour une libération totale et l'édification d'une société capable de faire face aux problèmes de notre temps dans un monde globalisé. « Car tout programme, fait pour augmenter la production, n'a en définitive de raison d'être qu'au service de la personne. Il est là pour réduire les inégalités, combattre les discriminations, libérer l'homme de ses servitudes, le rendre capable d'être lui-même l'agent responsable de son mieux-être matériel, de son progrès moral et de son épanouissement spirituel. Dire développement, c'est en effet se soucier autant de progrès social que de croissance économique. Il ne suffit pas d'accroître la richesse commune pour qu'elle se répartisse équitablement. Il ne suffit pas de promouvoir la technique pour que la terre soit plus humaine à habiter. Les erreurs de ceux qui ont devancé les Africains sur la voie du développement doivent nous avertir des périls à éviter en ce domaine. La technocratie de demain peut engendrer des maux non moins redoutables que le libéralisme d'hier. Economie et technique n'ont de sens que par l'homme qu'elles doivent servir. Et l'homme n'est vraiment homme que dans la mesure où, maître de ses actions et juge de leur valeur, il est lui-même auteur de son progrès, en conformité avec la nature que lui a donnée son Créateur et dont il assume librement les possibilités et les exigences (PP 34).

Dans la situation présente, notre vie politique, économique, sociale ... sont profondément affectées par la culture du marché. En général, la globalisation économique ne favorise pas la promotion des valeurs des peuples africains. Ce qui est exigé, c'est « la recherche d'un humanisme nouveau, qui permettra à l'homme moderne de se retrouver lui-même, en assumant les valeurs supérieures d'amour, d'amitié, de prière et de contemplation » (PP 20). Ce nouvel humanisme exige que les pays développés assument leur devoir de justice économique et sociale. En effet, « leurs obligations s'enracinent dans la fraternité humaine et surnaturelle et se présentent sous un triple aspect : devoir de solidarité, l'aide que les nations riches doivent apporter aux pays en voie de développement ; devoir de justice sociale, le redressement des relations commerciales défectueuses entre peuples forts et peuples faibles ; devoir de charité universelle, la promotion d'un monde plus humain pour tous, où tous auront à donner et à recevoir, sans que le progrès des uns soit un obstacle au développement des autres. La question est grave, car l'avenir de la civilisation mondiale en dépend » (PP 44). Les modèles impérialistes dominants d'occidentalisation, mieux d'américanisation, font une invasion agressive dans la vie sociale des pays en voie de développement.

Sur le plan social, les pays pauvres voudraient copier des sociétés matériellement équipées mais celles-ci sont spirituellement agonisantes et exsangues. Ceci est accompagné d'une marginalisation économique, politique et culturelle des pays. Le développement des facteurs de marginalisation, d'exclusion pour les sociétés mal adaptées, peu résistantes et peu compétitives. Les peuples africains ont tout intérêt à promouvoir et à maintenir les valeurs culturelles, car en définitive, c'est le culturel qui, comme l'ensemble de valeurs, donne sens et direction au politique, au social et à l'économique. Le primat accordé au culturel évitera la tendance à l'homogénéisation politico-économique et à l'effritement des forces sociales et des cultures singulières, locales, nationales.

Sur le plan éducatif, il est impérieux d'assurer l'investissement dans l'homme, la première matière première, par une formation et un enseignement de qualité, adaptés aux besoins réels des sociétés africaines, restructurer et redynamiser l'Académie Africaine des Sciences ⁽³⁾. Il faut créer des centres d'études stratégiques et prospectives qui planifient et anticipent l'avenir dans les domaines politique, économique, culturel, social et religieux, car là où il n'y a pas de vision, il n'y a pas d'espoir. L'idéal serait que tout l'héritage culturel, intellectuel et scientifique soit approprié et adapté aux besoins réels des sociétés africaines, à l'environnement physique, social, politique et économique.

On ne le dira jamais assez : l'être humain est l'alpha et l'oméga de tous les projets et programmes de développement. La croissance économique doit être à son service car elle dépend du progrès social et culturel de l'être humain. On peut même affirmer que « la croissance économique dépend au premier chef du progrès social: aussi l'éducation de base est-elle le premier objectif d'un plan de développement. La faim d'instruction n'est pas, en effet, moins déprimante que la faim d'aliments: un analphabète est un esprit sous-alimenté. Savoir lire et écrire, acquérir une formation professionnelle, c'est reprendre confiance en soi et découvrir que l'on peut progresser avec les autres (PP 35). Comme le disait le pape Paul VI dans son message au Congrès de l'UNESCO, en 1965, à Téhéran, l'alphabétisation est pour l'homme « un facteur primordial d'intégration sociale aussi bien que d'enrichissement personnel, pour la société un

(3) L'académie africaine des sciences est une des branches spécialisées de l'OUA, aujourd'hui Union Africaine (UA). Le premier Sommet Africain de la Science et de Nouvelles Technologies (SASNET) s'est tenu à Libreville (Gabon), du 16 au 19 novembre 1997.

(⁴) Cfr. *L'Observatore Romano*, 11 septembre 1965, Documentation Catholique, t.62, Paris, 1965, Col. 1674-1675.

(⁵) PIE XII disait qu'il fallait " empêcher à tout prix que la guerre mondiale, avec ses ruines économiques et sociales, ses aberrations et ses désordres moraux ne déferle une troisième fois sur l'humanité".

(⁶) *Promotio Iusticiae*, n° 89, seeking peace in a violent world. Workshop on violence and war; cultural and economic interests, 2005/4,6.

instrument privilégié de progrès économique et de développement » (PP 36) (⁴).

Paix et développement

L'économie globale promeut un développement néolibéral. Ce paradigme n'a produit de croissance économique, moins encore un progrès social en Afrique. De même que le « libéralisme sauvage » conduit à « des inégalités excessives du pouvoir économique » (PP 58) et à « la misère imméritée », de même il provoque des conflits, la violence et la guerre (⁵).

Il n'est pas suffisant d'accroître la richesse d'un peuple, de développer sa technologie pour rendre son monde habitable et plus humain ; l'économie et la technologie n'ont de sens que dans la mesure où elles servent de manière effective l'être humain, pris comme centre. Différentes approches abordent la question des droits de l'homme et le développement. Mais « l'urgence pour résoudre les problèmes concernant l'eau, l'éducation, la santé... milite plus profondément en faveur d'une solide approche pour résoudre les conflits et trouver des solutions idoines » (⁶).

L'approche que privilégie l'encyclique *Populorum Progressio* à une vision morale de la politique et de l'économie. La première hypothèse est qu'il ne peut y avoir de développement économique sans paix et sécurité sociale, sans stabilité politique.

Le libre échange, la libre compétitivité et la dette extérieure semblent être des obstacles à la paix en Afrique. Car c'est la loi du marché « libre » qui favorise l'exploitation sauvage des ressources naturelles africaines. C'est encore la recherche du gain facile qui dicte toutes les ventes d'armes et autres engins de guerre, avec des millions de morts, de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur des territoires nationaux africains. Aussi, les ventes d'armes sont moralement inacceptables. Nous assistons à une recrudescence de nouvelles formes de violence, conflits et d'initiatives de résolution des conflits en Afrique. Paul VI a raison d'affirmer que « les disparités économiques, sociales et culturelles trop grandes provoquent tensions et discords, et mettent la paix en péril. (PP 76).

En outre, la course aux armements est moralement scandaleuse et blesse la dignité de la personne humaine. la justice et la sagesse... réclament la réduction parallèle et

simultanée de l'armement existant dans les divers pays, la proscription de l'arme atomique, et enfin le désarmement dûment effectué d'un commun accord et accompagné de contrôles efficaces » demandait le Pape Jean XXIII ⁽⁷⁾. Si l'on ne réussit pas à mettre en place et contrôler ce processus du désarmement, il sera impossible de mettre un terme à la course aux armements, de les réduire ou de les abolir. Les leaders politiques doivent se rendre compte qu'une paix, vraie et durable, parmi les nations ne peut pas provenir d'une « possession équitable » d'armes ; une paix durable proviendra seulement d'une confiance mutuelle et d'une franche coopération.

(7) JEAN XXIII, *Pacem in terris*, n° 112.

Plus profondément, affirme le Pape Jean XXIII, la paix est un « ordre qui repose sur la vérité, se construit selon la justice, reçoit de la charité sa vie et sa plénitude et enfin s'exprime efficacement dans la liberté » (PT 167). La paix n'est donc pas le résultat des négociations, des compromis politiques ou des manœuvres économiques ; l'on ne peut pas réduire la paix à l'absence de guerre, résultat d'une aléatoire équilibre des forces : « la paix se construit jour après jour, dans la poursuite d'un ordre voulu de Dieu, qui comporte une justice plus parfaite entre les hommes » (PP 76).

La paix et le développement requièrent donc une solidarité mondiale, pour garantir un développement durable et sauver la paix. Ceci dépend, au plus haut point, des dirigeants politiques. Ils doivent réaliser combien il dépend d'eux que « les dangereux et stériles affrontements de forces fassent place à la collaboration amicale, pacifique et désintéressée pour un développement solidaire de l'humanité dans laquelle tous les hommes puissent s'épanouir » (PP 84).

Que faut-il faire pour enraciner le développement durable et sauver la paix ? Nous pouvons retenir les propositions suivantes :

- Se persuader qu'il y va de la vie des peuples pauvres, de la paix civile dans les pays en voie de développement, et de la paix dans le monde ; (PP 55)
- Croire que le chemin de la paix passe par le développement ; (PP83)
- Réaliser que combattre la misère et lutter contre l'injustice, c'est promouvoir, avec le mieux-être, le progrès humain et spirituel de tous, et donc le bien commun de l'humanité ; (PP 76)

- Inclure le besoin d'établir de nouvelles relations entre individus, familles, nations et dans toute la société humaine selon la vérité, la justice, la charité et la liberté pour promouvoir la paix en accord avec l'ordre divin ; (cfr PT. 60)
- Et finalement, œuvrer à mettre un terme à la course aux armements et aux inégalités qui constituent autant des dangers pour la paix. (PP 76)

Conclusion

L'état de la question du développement dans le monde et en Afrique nous a conduits à clarifier la vision du développement soutenue par l'encyclique *Populorum Progressio*. Cette vision met en relief nos défis actuels sur le plan économique, politique, éthique et socioculturel. Il nous est apparu que le développement est intimement lié à la paix. Aussi bien les individus que les peuples, dans leur ensemble, doivent marcher la main dans la main afin « d'assurer leur plein épanouissement humain et de prendre la place qui leur revient dans le concert des nations. (PP 6)

Dans la situation délétère de l'Afrique actuelle, nous avons, plus que jamais, besoin d'une bonne gouvernance comme exigence de base pour la paix et la sécurité, un développement socioéconomique durable, et une gouvernance politique stable. Cette bonne gouvernance doit être fidèle au génie culturel propre à l'Afrique. Aussi croyons-nous que le NEPAD, structuré et implanté, peut jouer un rôle déterminant dans l'éradication de la pauvreté, la promotion de la croissance économique et le progrès social ; il peut aider à mettre une halte à la marginalisation de l'Afrique dans le processus de mondialisation actuelle et à assurer son intégration bénéfique dans l'économie globale de notre siècle.

Le Christ est celui qui nous donne la paix et la répand sur le monde. C'est lui qui nous assure qu'il nous donne la paix, non selon le monde, mais qu'il met la paix en nous. Il est aussi Celui qui nous promet la plénitude de la vie, accomplissement de notre développement humain. C'est lui qui nous révèle que « la paix est le nouveau nom du développement » (Jean-Paul II). Il est le seul qui peut nous engager sur « le chemin du développement qui conduit à la paix ». (PP 77)

MUHIGIRWA Rusembuka Ferdinand, S.J.